

En bref

À NOTER...

Charles Michel rejoint le cabinet Clay Arbitration

L'ancien premier ministre belge et ex-président du Conseil européen, Charles Michel, rejoint le cabinet d'arbitrage international Clay Arbitration en tant que senior counsel. Il interviendra principalement en arbitrage international, médiation et négociation de litiges complexes impliquant des États, institutions et acteurs privés. Fort de plus de vingt ans de carrière politique et de son expérience à la tête du Conseil européen jusqu'en 2024, Charles Michel apportera son expertise en matière de gouvernance internationale et de résolution de crises. Pour marquer son arrivée, Charles Michel prononcera le discours d'ouverture d'un colloque consacré à « La nouvelle géopolitique de l'arbitrage », organisé lors de la Paris Arbitration Week le lundi 23 mars 2026 à Paris.

De Gaulle Fleurance s'implante à Dakar pour renforcer sa présence en Afrique

De Gaulle Fleurance a annoncé l'ouverture d'un bureau à Dakar, au Sénégal, afin d'accompagner les investisseurs internationaux, notamment ceux du Moyen-Orient, dans leurs projets sur le continent africain. Cette implantation constitue la deuxième présence africaine du cabinet après Abidjan, en Côte d'Ivoire. La nouvelle équipe sera composée de trois nouveaux associés : Seynabou Kandji, David Hountondji et Issakha Ndiaye, qui interviendront notamment en droit des affaires, droit public et droit OHADA, pour accompagner des projets d'infrastructures, d'énergie ou de partenariats public-privé sur le continent.

L'Autorité de la concurrence crée un pôle dédié à la RSE

L'Autorité de la concurrence a annoncé, le 11 mars 2026, la création d'un pôle consacré à la responsabilité sociale et environnementale (RSE), rattaché à son secrétariat général. Décidée le 20 février 2026, cette nouvelle structure vise à renforcer les initiatives déjà engagées par l'institution en matière de transition écologique, d'inclusion et de diversité. L'objectif est d'intégrer plus étroitement les enjeux sociaux et environnementaux dans le pilotage stratégique et le fonctionnement interne de l'autorité.

Dechert dresse le bilan 2025 des enquêtes antitrust aux États-Unis et en Europe

Le cabinet Dechert a publié un bilan détaillé des enquêtes antitrust pour

2025. Aux États-Unis, la *Federal Trade Commission* et le *Department of Justice* ont mené 16 enquêtes majeures sur les fusions et pratiques anticoncurrentielles, dont la moitié ont été réglées à l'amiable avant dépôt de plainte. Dans l'Union européenne, la Commission européenne a enregistré près de 400 notifications de concentrations, mais seulement environ 3 % ont conduit à des enquêtes approfondies ou à des engagements correctifs. Le rapport souligne que les régulateurs privilégient désormais une intervention précoce pour corriger ou encadrer les pratiques anticoncurrentielles, reflétant une tendance à accélérer les procédures et à limiter les contentieux longs. Dechert note également que les secteurs technologiques et de la santé restent particulièrement surveillés, tandis que la majorité des dossiers portent sur des opérations transfrontalières complexes.

Baromètre du M&A dans l'assurance par FTI Consulting

Selon le dernier baromètre publié par FTI Consulting, le marché européen des fusions-acquisitions dans l'assurance a atteint un niveau record en 2025 avec 789 opérations, en hausse de 14 % sur un an. Si le Royaume-Uni et l'Irlande restent les zones les plus actives, leur volume recule, tandis que l'activité progresse sur le continent, notamment dans la région DACH (Allemagne, Autriche, Suisse). Les acheteurs, notamment les fonds de private equity et les acteurs stratégiques, privilégient désormais des acquisitions plus ciblées dans le courtage et les agents généraux, capables d'apporter diversification et synergies.

AGENDA :**Paris Arbitration Week : dix ans au cœur de l'arbitrage international**

La Paris Arbitration Week (PAW) célébrera sa 10^e édition du **23 au 27 mars 2026** à Paris, réunissant praticiens, universitaires et institutions du monde entier autour des enjeux contemporains de l'arbitrage international. Organisé avec le soutien d'institutions fondatrices telles que la Chambre de commerce internationale (CCI), l'Association française d'arbitrage (AFA) et le Centre français d'arbitrage (CFA), l'événement marque une décennie de développement pour ce rendez-vous devenu incontournable du secteur. Cette édition, placée sous le haut patronage du ministère de la Justice et soutenue par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, abordera notamment l'impact de l'intelligence

artificielle sur la résolution des différends, les litiges liés à l'énergie et au climat ou encore les questions de souveraineté dans l'arbitrage d'investissement. Depuis sa création, la PAW a rassemblé près de 40 000 participants à travers plus de 260 événements.

Inscriptions : <https://parisarbitrationweek.com/event/paw-board-2026-40524/>

Première édition du Congrès des juristes d'entreprise

Le premier Congrès des juristes d'entreprise, organisé par l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE), se tiendra les **30 et 31 mars 2026** au Pullman Montparnasse à Paris. Cet événement réunira environ 800 participants, 75 intervenants et 40 partenaires autour d'une vingtaine de conférences consacrées aux enjeux juridiques auxquels sont confrontées les entreprises. Pendant deux jours, juristes d'entreprise, experts et professionnels du droit échangeront sur l'évolution de la fonction juridique, l'innovation, la gouvernance ou encore les transformations du métier, dans un objectif de réflexion, de partage d'expérience et de networking.

Inscriptions : <https://congres-juristes-entreprise.org/inscriptions/>

Concours de Paris, Place de Droit

L'association Paris, Place de Droit organise la 6^e édition de son concours de simulation d'audience devant les chambres internationales du tribunal des activités économiques (TAE) de Paris et de la cour d'appel de Paris du **9 avril au 18 juin 2026**. Destiné aux futurs avocats, ce concours propose une immersion dans la procédure applicable aux litiges économiques internationaux. Les participants devront plaider un dossier fictif en anglais et en français, inspiré d'un contentieux commercial international. La première phase prendra la forme d'un échange simulé entre un avocat et son client, avant des audiences successives devant les juridictions spécialisées. La finale se tiendra le 18 juin 2026 dans la salle d'audience des litiges internationaux du tribunal. L'événement vise à familiariser les candidats avec les spécificités procédurales et l'environnement du contentieux international.

SUIVEZ-NOUS !

Rejoignez la communauté de *La Lettre des Juristes d'Affaires* sur :



www.linkedin.com/in/lettre-des-juristes-daffaires